

Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !

Comité Technique Local du 24 avril 2015

Le Comité Technique Local s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart, le 24 avril 2015. Il a commencé à 9 h 15 et s'est terminé à 12 h 15 . La Présidence était assurée par M. Pierre Mathieu, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département. Le secrétariat a été pris en charge par M. Didier Vermeersch et le secrétariat - adjoint par Solidaires Finances Publiques en la personne de M. Wilfried Glavieux.

Les organisations syndicales représentatives présentes étaient les suivantes :

- ☞ C G T DGFIP 62
- ☞ F O DGFIP 62
- ☞ S F P DGFIP 62
- ☞ Alliance UNSA – CFTC DDFIP 62

Ordre du jour du C T L

1 Modification des horaires d'ouverture des services au public

Compte rendu de vos représentant(e)s Alliance UNSA – CFTC DDFIP 62

Anne-Laure Waguet
Jean-François Waille
Martine Hennequin
Gabriel Gaillard

SIP Calais
Trésorerie de Beuvry
DDFiP
ERD 62

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais

CFTC DGFIP 62 : le syndicat constructif qui agit pour ne pas subir.

Modification des horaires d'ouverture des services au public.

Ce sujet de la modification des horaires d'ouvertures au public a déjà été longuement débattu au cours du CTL du 14 avril écoulé, Cependant, l'ensemble des organisations représentatives du Pas de Calais, soit FO, la CGT, Solidaires et l'Alliance ont unanimement voté contre ce projet, Dans ces conditions, la direction doit re-convoquer le CTL dans un délai imparti entre 8 et 30 jours, et présenter un projet ayant éventuellement fait l'objet de modifications.

Concernant ces fameux horaires d'ouverture au public, la direction a amendé son premier projet :

1° : Le Touquet

L'alliance UNSA-CFTC DDFIP 62 était très fortement intervenue sur ce projet d'imposer à ce poste comptable de moins de 5.000 habitants les horaires d'une ville de plus de 10.000. Suite à notre intervention, la direction a revu sa copie et au final, la Trésorerie de Le Touquet sera soumise aux mêmes règles que les autres services implantés sur une commune de moins de 10 000 habitants, sous réserve de départs trop importants sur Montreuil et Etaples en période estivale. L'Alliance tient donc à saluer le professionnalisme de notre nouvelle direction qui a su nous écouter et nous entendre, pour finalement nous donner satisfaction, Les agents de Le Touquet auront enfin les horaires réels d'une commune de moins de 10.000 habitants. (population de Le Touquet 4.588 habitants en 2012, source INSEE)

2° : trésoreries dont le temps de travail était organisé sur 4,5 jours

Pour les trésoreries dont le temps de travail était organisé sur 4,5 jours pour tenir compte des horaires d'ouverture atypiques, le nouveau régime s'appliquera de plein droit.

3° : trésoreries hospitalières :

Après consultation des comptables concernés, les trésoreries hospitalières seront soumises aux mêmes règles que les autres services de la même commune, à savoir ouverture 24h15 par semaine et fermeture au public les mardi, mercredi et jeudi après-midi. Une information préalable auprès du directeur de l'hôpital sera toutefois organisée par les comptables concernés.

Pour l'ensemble des autres postes comptables, les horaires seront donc les suivants :

Commune de – 10.000 habitants : réception au moins 16 heures par semaine

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin (1)	8h45-12h00	8h45-12h00	8h45-12h00	8h45-12h00	8h45-12h00
Après-midi					

Suite à la déclaration liminaire de l'Alliance, et au soutien des autres O S , la direction a fait une suspension de séance afin de revoir, éventuellement sa copie.

A la reprise des débats, la direction nous a donc proposé le projet suivant pour :

Commune de +10.000 habitants : réception au moins 24 heures par semaine sur au moins 4 jours

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
matin	8h30-12h15	8h30-12h15	8h30-12h15	8h30-12h15	8h30-12h15
Après-midi	13h30-16h15	13h30-16h15	Fermé	Fermé	Fermé

Périodes d'échéances :

La direction a décidé que pour les périodes d'échéance, déterminées au niveau national à 40 jours par an, il sera retenu les périodes suivantes :

- période de 15 jours ouvrés : campagne déclaration IR
- période de 10 jours ouvrés : avant l'échéance des avis IR
- période de 10 jours ouvrés : avant l'échéance des avis TH
- période de 5 jours ouvrés : avant l'échéance des avis TF

En période d'échéance, les horaires d'ouverture seront fixés comme suit :

- tout service implanté dans une commune de plus de 10 000 habitants sera ouvert au public tous les jours de 8h30 à 12h 00 et de 13h30 à 16h, portant ainsi l'amplitude horaire à 30 h 00.
- tout service implanté dans une commune de moins de 10 000 habitants, sera ouvert, du lundi au jeudi de 8h45 à 12h et de 14h à 16h et le vendredi de 8h45 à 12h, portant ainsi l'amplitude horaire à 24h15.

L'alliance UNSA – CFTC a voté Abstention sur le projet de la direction concernant la modification des horaires d'ouverture au public. Cependant, l'Alliance a remercié la direction d'avoir su amender son projet pour Le Touquet, d'une part, et surtout, d'une autre part, pour la modification des horaires des postes à +10.000 habitants, soit ouverture au public le mardi après-midi et fermeture le vendredi après-midi.

La direction a fait preuve d'écoute et nous tenons à saluer ce geste. L'Alliance espère que ce renouveau de dialogue social dans le Pas de Calais perdure aussi longtemps que possible.

Information de la direction :

La Direction nous a informé des projets à court terme pour certains postes comptables. En 2016, voici les prévisions :

- SIE Arras Est. Fusion sur Arras Ouest
- Avion, fermeture et transfert sur Liévin
- Croisilles, fermeture et fusion sur Bapaume
- Transfert de Saint-Omer Municipale sur le SIP de Longuenesse